

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 27 juin 2021

Montcherand	10 h 00	Culte. J. Guy.
Baulmes	10 h 00	Culte. Bénédiction des catéchumènes. A. Gelin.
Grandson	10 h 00	Culte. S. Jaccaud Blanc.
Bonvillars	10 h 00	Culte. S. Mermod Gilliéron.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 9 h 30 à Baulmes

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2021.
3. Communications du bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Rapport de la commission de gestion relatif au contrôle administratif et vote.
6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 32/2021 relatif aux comptes 2020 et vote.
7. Divers et propositions individuelles.
8. Appel de sortie.
9. Agape.

Le bureau du Conseil

Horaires d'été à la bibliothèque de Baulmes

Pendant les mois de juillet et août, nous vous accueillons les **mercredis soirs de 19h00 à 20h30**.

Mercredis 28 juillet et 4 août 2021: Fermés

Reprise des horaires normaux à la rentrée scolaire le lundi 23 août 2021 à 9h30.

Excellent été à toutes et tous.

Police des routes Restriction de circulation Route de la Montagne

En raison de travaux de réfection du passage inférieur de la ligne Travys Yverdon - Ste-Croix dans les hauts de Baulmes (Route de la Montagne), le tronçon de la route communale route de la Montagne, compris entre la localité de Baulmes et le col de l'Aiguillon, les mesures de restrictions suivantes seront en place.

Route avec interdiction générale de circuler dans les deux sens (OSR 2.01) les nuits:

- Du 28 au 29 juin 2021 de 23h45 à 8h00.
- Du 4 au 8 juillet 2021 de 23h45 à 8h00.
- Du 12 au 14 juillet 2021 de 23h45 à 8h00.

Route avec largeur maximale de 2,5 mètres (OSR 2.18):

- Le 4 juillet 2021 de 7h00 à 23h45.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence. Nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Baulmes
Direction générale de la mobilité et des routes
Division - Entretien

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 204096

Compétence: (M) Municipale

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Les Ages I

Coordonnées (E/N): 2529208/1181369

Parcelle N°: 671

ECA N°: 562



BAULMES

www.baulmes.ch

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2021

Mercredi 23.06 de 18h00 - 20h30

TIR FÉDÉRAL

Mercredi 30.06 de 18h00 - 20h30

Entraînement

JUILLET

Samedi 3 juillet de 8h30 - 17h00

TIR FÉDÉRAL

Mercredi 14.07 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 28.07 de 18h00 - 20h30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 4.08 de 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 6.08 de 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 7.08 de 8h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 11.08 de 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 13.08 de 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 18.08 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 25.08 de 18h00 - 20h30

TIR MILITAIRE

SEPTEMBRE

Mercredi 1.09 de 17h30 à 20h00

Entraînement

Mercredi 8.09 de 17h30 à 20h00

Entraînement

Mercredi 15.09 de 17h30 à 20h00

Entraînement

Samedi 25.09 de 13h30 à 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 2.10 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 9.10 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 16.10 de 13h30 à 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 23.10 de 13h30 à 17h30

Tir de l'Amitié (avec Villars-sous-Yens)

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

Fermeture exceptionnelle des bureaux de l'administration communale et de la filiale postale

Nous vous informons que nos bureaux seront exceptionnellement **fermés** le:

**jeudi 24 juin 2021 toute la journée
pour une journée de formation**

Nous vous remercions d'en prendre bonne note et vous remercions pour votre compréhension.

Les préposés

Conseil communal - Convocation

Vous êtes convoqués en séance du Conseil pour le:

**vendredi 25 juin 2021 à 19h30
à la salle des Fêtes de Baulmes**

avec l'ordre du jour suivant:

I. Appel d'entrée.



BAULMES

www.baulmes.ch

Propriétaire: Perusset Louis, Les Ages 1, 1446 Baulmes, tél. 079 484 79 27. claudetteperusset@gmail.com

Auteur des plans: Saidi Nader, chef de projet, exception art. 106 LATC, NAO Energy SA, route de Chêne 89, 1224 Chêne-Bougeries, nader.saidi@naoenergy.ch, tél. 076 399 56 96

Nature des travaux principale: Transformations
Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 23.06.2021 au 22.07.2021.

La Municipalité

Mise à l'enquête complémentaire (C)

CAMAC N°: 204394

Référence communale: 196585

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue des Scies 3

Coordonnées (E/N): 2530290/1182720

Parcelle N°: 316

ECA N°: 487

Note recens. architectural: 6

Propriétaire: Commune de Baulmes, rue de l'Hôtel de Ville 9, 1446 Baulmes, tél. 024 459 15 66, info@baulmes.ch

Auteur des plans: Glauser Frédéric, architecte, reg. mandataire No: 2329, bureau d'architecture Frédéric Glauser SA, Sur-la-Ville 6, 1443 Champvent, tél. 024 459 60 10, fglauser@fglauser.ch

Nature des travaux principale: Transformations
Description de l'ouvrage: Transformation du bâtiment de la voirie et du service du feu.

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 23.06.2021 au 22.07.2021.

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

La salle villageoise de Vuitebœuf flambant neuve en fête

La salle villageoise ayant subi d'importantes transformations depuis juin 2020, elle ouvre à nouveau ses portes au public pour offrir aux habitants un lieu de fête, de sports et de retrouvailles.

Afin de marquer cet événement, la population de Vuitebœuf et Peney est cordialement invitée à l'**inauguration officielle** de notre salle villageoise le: **mercredi 7 juillet 2021 dès 18h00**

Nous nous réjouissons de partager avec vous ces moments de convivialité.

La Municipalité

Autorisations

Dans sa séance du 14 juin 2021, la Municipalité a autorisé :

- Madame Florence Aubert et Monsieur Yvan Steiner à poser une piscine démontable de dimensions de 760 cm de long, sur 120 cm de hauteur et 460 de large sur leur parcelle N° 335 à Peney.
- Monsieur Claude Rigo à poser un velux de dimensions 114 cm x 118 cm sur le toit de son bâtiment sis sur parcelle N° 127.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 202520

Compétence: ME (Municipale Etat)

Commune: Vuitebœuf

Lieu-dit et/ou adresse: Route de Vugelles 6

Coordonnées: 2532145/1184480

Parcelle N°: 133

ECA N°: 87

Propriétaire: André Cachin

Auteur des plans: James Moor, architecte, Architecture & Construction James Moor Sàrl, rue du Couchant 5, 1400 Yverdon-les-Bains

Nature des travaux principale: Transformation
Description de l'ouvrage: Transformation et aménagement de 4 appartements et 4 places de stationnement extérieures couvertes.

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 23 juin 2021 au 22 juillet 2021.

Le dossier est déposé auprès du greffe municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous.

La Municipalité

Fauchage des banquettes Destruction des plantes nuisibles Élagage des haies et arbustes

En application des dispositions de la loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les plantations ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation.

En bordure des voies publiques, aux croisées de routes, débouchés de chemins et tournants, les haies et arbustes doivent être taillés périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur de 1 mètre au-dessus de la chaussée (règlement d'application de la loi sur les routes). Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Les propriétaires et agriculteurs sont priés de faucher les banquettes ou bordures au droit de leurs parcelles. Ils ont également le devoir de détruire les chardons, la folle avoine et toute autre plante nuisible avant la formation de la graine.

Ces travaux devront être exécutés **d'ici au 15 juillet 2021**, dernier délai, et s'étendent à l'entier du territoire de la Commune.

La Municipalité



RANCES

Autorisation N° 16/2021

Dans sa séance du 14 juin 2021, la Municipalité autorise Monsieur Nicolas Favaro l'installation suivante:
Nature de l'ouvrage: Implantation d'une piscine saisonnière hors-sol.

Parcelle N°: 59

La Municipalité



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Avis d'enquête publique N° 2021-2062

Commune: Champvent

Propriétaire: Meillaz Antony, chemin de l'Alouette 2, 1443 Essert-sous-Champvent

Requérant/auteur des plans: GM Technique - Architecture et Energie, route des Martines 78c, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Promettant acquéreur: --

Coordonnées: 2534345/1183115

Parcelle N°: 1065

ECA N°: 1047a

CAMAC N°: 203524

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Extension de la villa

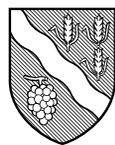
Adresse de l'ouvrage: Chemin de l'Alouette 2 - 1443 Essert-sous-Champvent

Dérogation requise: --

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil de la Commune de Champvent, Grand Rue 8, **du 26.06.2021 au 25.07.2021.**

Délai d'opposition: 25.07.2021

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances est convoqué le:

jeudi 24 juin 2021 à 19 h 30
PARLEMENT VAUDOIS LAUSANNE

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 décembre 2020.
4. Assermentations.
5. Préavis N° 36/21 Bilan comptes de fonctionnement 2020 et rapport de la Municipalité sur gestion communale pour 2020.
6. Préavis N° 37/21 Règlement de Police.
7. Communications des délégués aux associations intercommunales, de la commission de gestion et des finances.
8. Communications du président du Conseil général.
9. Communications de la Municipalité.
10. Divers et propositions individuelles.

Toutes les pièces relatives aux différents objets (préavis municipaux, annexes et autres pièces) présentées lors du Conseil général peuvent être consultées auprès du greffe municipal, aux heures d'ouverture du bureau, le lundi de 16h30 à 18h30 ou le jeudi de 7h30 à 9h30 ou sur le site internet: www.valeyres-sous-rances.ch - onglet «Autorité, vie politique»; Préavis municipaux.

Les personnes désirant se faire assementer sont priées de s'annoncer au préalable auprès du président, M. Dominique Streckeis : 079 517 49 99 ou par mail: cgvaleyressousrances@sunrise.ch

Covid 19: Toutes les règles d'hygiène selon l'OFSP seront respectées.



VALEYRES SOUS RANCES

Déchets carnés

Dès le 1^{er} juillet 2021, la Commune ne participera plus aux frais d'élimination des déchets carnés.

Dès lors, la bourse communale n'assurera plus de refacturation et les intéressés sont priés de payer directement les montants dus au clos d'équarrissage de leur choix.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 8 juin 2021, la Municipalité a autorisé M. Steven Turin à effectuer les travaux suivants :

Parcelle No: 77

Nature de l'ouvrage: Pose d'une piscine, démontable, contenance 9'150 litres.

La Municipalité



VUGELLES LA MOTHE

Autorisation

Dans sa séance du 7 juin 2021, la Municipalité a autorisé Monsieur Marinus Rijkeboer à effectuer les travaux suivants, conformément à la réglementation en vigueur :

Nature de l'ouvrage: Installation d'une serre en aluminium et polycarbonate, sur le terrain situé devant le chalet.

Dimensions: 380 x 190 x 195 cm

Parcelle N°: 67

La Municipalité



SUSCÉVAZ

Poste au concours

La Municipalité recherche **une personne** qui serait disponible pour s'occuper de
la location du refuge

Le travail consiste à:

- Faire un état des lieux d'entrée (remise des clés) avec le locataire (15 min).
- Faire un état des lieux de sortie (reprise des clés) avec le locataire (15 min).

Il faut être disponible les week-ends.

La rémunération sera de Fr. 30.- par location, téléphones et déplacements compris.

Dès le 1^{er} juillet 2021.

Déposez votre candidature auprès du bureau communal, rte de Method, 1437 Suscévaz, 024 445 05 62 ou par courriel au greffe@suscévaz.ch ou auprès M. Pierre-André Tharin, syndic.

La Municipalité



LIGNEROLLE

Contrôle des habitants Bureau des étrangers Greffe municipal

Le bureau communal sera **fermé** les :
jeudis 1^{er} et 29 juillet 2021

Pour l'établissement de documents d'identité, vous pouvez vous adresser au Service de la Population, Centre de biométrie, Voie du Chariot 3 (place de l'Europe-Flon) à Lausanne (0800 01 12 91).

La demande de carte d'identité peut également être générée par une Commune voisine.

Horaire d'ouverture usuel: les jeudis de 16h00 à 19h00 ou sur rendez-vous au 079 629 60 76.

Nicole Steiner, préposée



PAROISSE PROTESTANTE DE BAULMES-RANCES

Baulmes - Peney - Rances - Valeyres-sous-Rances - Vuiteboeuf
Tél. 024 459 39 79 - <http://baulmesrances.eerv.ch>

Assemblée paroissiale de printemps

Le dimanche 4 juillet 2021

Vous êtes tous cordialement invités à assister à l'assemblée qui se tiendra
à l'église de Baulmes à 10h45, après le culte de 10h00

Elle sera suivie d'un verre de l'amitié.

Ordre du jour statutaire.

Présidente de l'assemblée paroissiale: Isabelle Metzener

Tournoi populaire en doublettes

Samedi 10 juillet 2021

Terrain de pétanque Sous ville

Amicale de Pétanque de Baulmes

Début des rencontres à 9h00 précises

Nombre d'équipes limité à 24 équipes

Inscriptions auprès de:

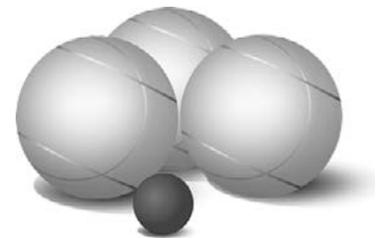
Eric Clot: 079 743 21 49, eric-clot@bluewin.ch

Sandra Kolly: 079 448 06 77, sandra.kolly.sk@gmail.com

La finance d'inscription est de **Fr. 60.- repas de midi compris pour la doublette.**

Le délai d'inscription est fixé au vendredi 2 juillet 2021.

Chaque équipe sera récompensée au vu de son classement.



*Se recommande:
Amicale de Pétanque de Baulmes*

SOLCREATIONS
 OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
 Stratifié - Ponçage
 Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
 Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans
 à votre service

www.solcreations.ch
021 887 74 30
024 426 07 26



Don du sang

Rejoignez-nous

le mercredi
23 juin 2021
de 17h00 à 20h00
à la salle des Fêtes,
rue du Stand 2
à Baulmes

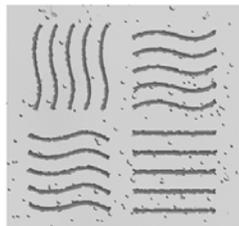
Ma Vie, Ton Sang

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
 Greffe municipale de Baulmes
 Tél. 024 459 15 66
 Fax 024 459 19 64
 Courriel: info@baulmes.ch

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- **Massages...**
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
 - renseignements,
 - conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice
 en atelier créatif
 et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach,
 thérapeute Polarity
 et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

HUMOUR

Que dit une ampoule qui revoit une autre ampoule après plusieurs années ?
 Ça fait des lustres !

Un gars raconte à ses potes :
 - Hier, ma femme m'a dit qu'elle aimerait aller en vacances dans un endroit insolite, cette année. Alors, j'ai scotché un planisphère sur le mur de la cuisine et je lui ai donné une fléchette. Je lui ai dit de prendre un maximum de recul, de lancer la fléchette sur le planisphère, et je lui ai promis qu'on irait en vacances là où la fléchette irait se planter.

- Waouh ! Et alors ?
 - Ben, on va passer les trois premières semaines de juillet derrière notre frigo.

- Docteur, je n'en peux plus. Tout le monde dit que je sens mauvais.
 - Avez-vous essayé de prendre une douche ?
 - Oui, plusieurs fois déjà. Mais au bout d'un mois, ça recommence.

C'est la rentrée. Toto est assis juste devant la jeune et jolie nouvelle institutrice. Il n'arrête pas de faire tomber ses articles d'école pour se baisser, les ramasser et mater sous le bureau de la jeune femme. Elle lui dit :

- Toto, tu crois que je n'ai pas repéré ton manège ? Tu te penches juste pour regarder mes genoux.

- Oh, mais non, vous vous méprenez, maîtresse. Je suis bien au-dessus de ça, moi.

Un jeune homme entre chez le boucher et lui dit :

- Bonjour Monsieur, je voudrais la main de votre fille.

Le boucher répond :

- D'accord, avec ou sans os ?

Un jeune discute avec son père paysan :

- Papa, plus tard, j'ai envie d'être acteur.
 - T'as de la chance mon p'tiot ! Parce que dans notre métier, y'en a plein des tracteurs.

Un paysan se rend à la S.P.A pour tenter de retrouver son chien. Il demande à l'accueil :

- Créwindiou ! Y'a deux jours j'ai perdu mon chien. Pouvez-vous m'aider ?

- Le chien est-il tatoué ?

- Bien sûr que le chien est à moué !

Un cow-boy entre, en furie, dans un bar. Il hurle :

- Qui a peint mon cheval en vert ?

Un colosse, qui porte quatre rangées de revolvers autour de la taille, s'avance :

- C'est moi... Pourquoi ?

- Heueueu... C'était pour vous demander... Quand est-ce que vous passez la deuxième couche ?